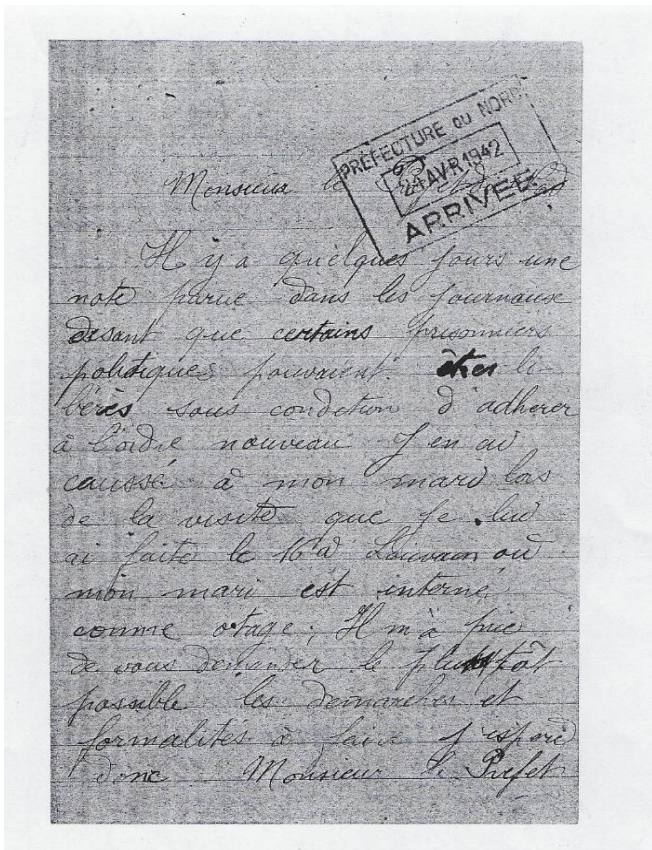


Courriers de Tante Juliette au Préfet



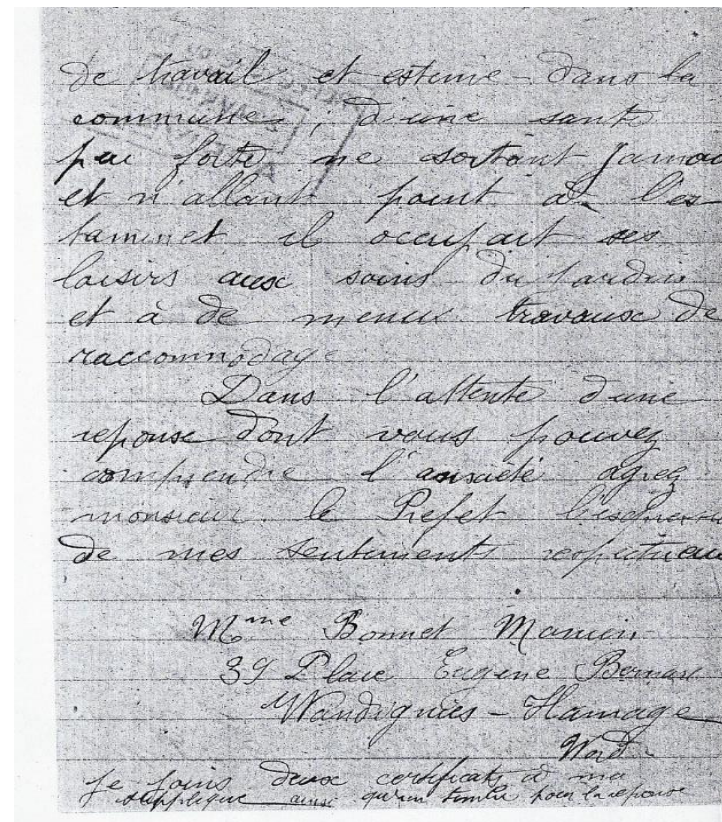
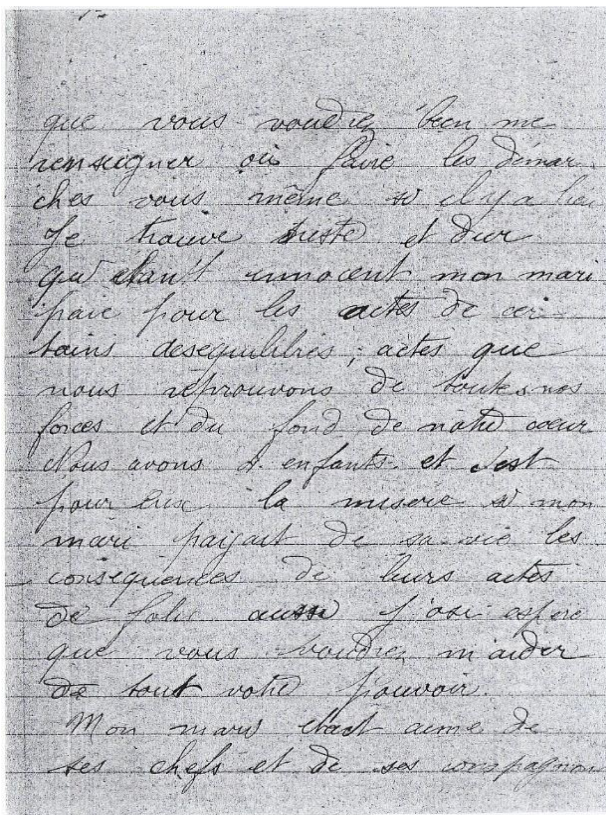
courrier de Mai 1942

Monsieur le Préfet

Il y a quelques jours une note parue dans les journaux disant que certains prisonniers politiques pouvaient être libérés sous condition d'adhérer à l'ordre nouveau, j'en ai causé avec mon mari lors de la visite que je lui ai faite le 16 à Louvain où mon mari est interné comme otage. Il m'a prié de vous demander le plutôt possible les démarches et les formalités à faire ; j'espère donc Monsieur le Préfet que vous saurez me renseigner ou faire les démarches vous-même s'il y a lieu. Je trouve triste et dur qu'étant innocent mon mari paie pour les actes de certains déséquilibrés ; actes que nous réprouvons de toutes nos forces et du fond de notre cœur. Mon mari paierait de sa vie les conséquences de leurs actes. Nous avons 4 enfants et c'est pour eux la misère. J'ose espérer que vous voudrez m'aider de tout votre pouvoir ; Mon mari était aimé de ses chefs et de ses compagnons de travail et estimé dans la commune. D'une santé peu forte, ne sortant jamais et n'allant point à l'estaminet, il occupait ses loisirs au soin du jardin. Dans l'attente d'une réponse dont vous pouvez comprendre l'anxiété, agréez, monsieur le Préfet l'expression de mes sentiments respectueux.

Madame Bonnet Manien 39 place Eugène Bernard Wandignies-Hamage Nord

Je joins deux certificats à ma supplique et un timbre pour la réponse



Wandignies Hamage 63-5
Monsieur le Préfet

Monsieur Préfet vu sur les journaux de jeudi qu'une certaine partie de détenus dans les camps de concentration devaient être libérés par un décret de M. Laval, libérés je vous demanderais s'il vous peut être possible de vous occuper de mon mari Bonnet Marcel détenu à Cuincy puis rue Négrier à Lille puis à Louvain jusqu'à octobre dernier et maintenant en Allemagne. D'après la Croix Rouge pour nous nous sommes entièrement sans nouvelle depuis 7 mois. Je vous ai déjà écrit plusieurs fois à ce sujet. La vie est difficile à la tête de 4 enfants, aussi serait-ce du fond du cœur que nous vous remercions si vous pouvez faire quelque chose pour sa libération ou si vous pouvez nous donner la marche à suivre pour y arriver.

nous nous sommes entièrement sans nouvelles depuis 7 mois. Je vous ai déjà écrit plusieurs fois à ce sujet. La vie est difficile à la tête de 4 enfants, aussi serait-ce du fond du cœur que nous vous remercions si vous pouvez faire quelque chose pour sa libération ou si vous pouvez nous donner la marche à suivre pour y arriver.

Dans l'attente d'une réponse agréer, Monsieur le Préfet l'expression de mes sentiments respectueux.

M^{me} Bonnet Manien
39 Place Eugène Bernard
Wandignies Hamage

Voici le nom et date de naissance de mon mari

Bonnet Marcel né à Vred le 3-12-1899.

arrêté à Wandignies Hamage le 15 octobre 1941

inscrit à Louvain sur le M^c. 63 D.

Monsieur le Préfet

Ayant lu sur les journaux de jeudi qu'une certaine partie de détenus dans les camps de concentration devaient être libérés par un décret de Monsieur Laval, s'il vous pouvait être possible de vous occuper de mon mari Bonnet marcel détenu à Cuincy puis rue Négrier à Lille puis à Louvain jusqu'à octobre dernier et maintenant en Allemagne. D'après la de la Croix Rouge pour nous nous sommes entièrement sans nouvelle depuis 7 mois. Je vous ai déjà écrit plusieurs fois à ce sujet. La vie est difficile à la tête de 4 enfants, aussi serait-ce du fond du cœur que nous vous remercions si vous pouvez faire quelque chose pour sa libération ou si vous pouvez nous donner la marche à suivre pour y arriver

Dans l'attente d'une réponse, agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Madame Bonnet Manien 39 place Eugène Bernard Wandignies-Hamage Nord

Voici le Nom et date de naissance de mon mari Bonnet marcel né à Vred le 3-12-1899

Arrêté à Wandignies-Hamage le 15 octobre 1941 - inscrit à Louvain sous le numéro 63 8